

# CONSEIL MUNICIPAL DE GAJAC

## COMPTE-RENDU

Mercredi 11 avril 2018

L'an deux mil dix huit, le mercredi onze avril 2018 à 21h00 le Conseil Municipal de la Commune de GAJAC dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bruno DIONIS du SEJOUR, Maire.

**Nombre de Conseillers Municipaux en exercice** : 11

Ont voté

Pour : 10

Contre : 0

**Présents** : 8

Abstention : 0

**Date de Convocation** : 5 avril 2018

**Présents** : MM Bruno DIONIS du SEJOUR, Pascal LOSSE, Bernard PICHARDIE, Benoît DIONIS du SEJOUR, Mmes Hélène AYACHE, Corinne LOSSE, Karine CHANTELOT, Christelle MAYOR.

**Absents excusés** :

Mr Philippe VIGNEAU ayant donné pouvoir à Mr Pascal LOSSE.

Mr Pierre LECLERC ayant donné pouvoir à Mr Bernard PICHARDIE.

Mme Marie-Lise NOUAILLE.

**Secrétaire de séance** : Mme Hélène AYACHE

### **Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 13 mars 2018**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents ou représentés le compte-rendu de la séance du conseil municipal du 13 mars 2018.

### **Taux d'imposition 2018**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal les taux d'imposition pour l'année 2018.

Après passage au vote, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents ou représentés d'appliquer les mêmes taux que l'année dernière :

<b>Taxes</b>	<b>Taux 2018</b>	<b>Base d'imposition</b>	<b>Produit fiscal</b>
Taxe d'habitation	7,87 %	307 100,00 €	24 169,00 €
Taxe foncière (bâti)	11,29 %	208 300,00 €	23 517,00 €
Taxe foncière (non bâti)	49,91 %	23 700,00 €	11 829,00 €

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la moyenne départementale des taux :

- taxe d'habitation 27,77 %
- taxe foncière (bâti) 26,02 %
- taxe foncière (non bâti) 55,37 %

### **Budget 2018**

Monsieur le Maire présente le projet du budget 2018 qui s'équilibre comme suit :

**Section de Fonctionnement :**

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
011 charges à caractère général	101 900,00 €		
012 charges de personnel	54 200,00 €	70 Produits de service	200,00 €
014 atténuation de charges	9 000,00 €	73 Dotation et participation	84 600,00 €
65 autres charges de gestion courante	75 200,00 €	74 dotations et participation	112 491,00 €
67 charges exceptionnelles	300,00 €	75 autres produits de gestion courante	18 000,00 €
022 dépenses imprévues	16 591,11 €	R002 Résultat reporté	72 420,11 €
023 virement à la section investissement	30 520,00 €		
<b>TOTAL</b>	<b>287 711,11 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>287 711,11 €</b>

**Section d'Investissement :**

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
20 Immobilisations incorporelles	10 000,00 €	10 Dotation fonds divers	70 771,38 €
23 Immobilisations en cours	40 000,00 €	13 Subvention d'investissement	13 000,00 €
21 Immobilisations corporelles	1 400,00 €	021 virement de la section fonctionnement	30 520,00 €
<b>RESTES A REALISER 2017</b>			
20 Immobilisations incorporelles	3 549,00 €	R001 Résultat reporté	22 654,62 €
23 Immobilisations en cours	81 997,00 €		
<b>Total</b>	<b>85 546,00 €</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>136 946,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>136 946,00 €</b>

Le Conseil Municipal approuve le budget 2018 à l'unanimité des membres présents ou représentés.

## Travaux d'investissement 2018

Monsieur le Maire précise en détail les dépenses d'investissement qui seront les suivantes :

### **Compte 231 (Immobilisations en cours )**

Travaux salle communale :.....	<b>14 148,76 € TTC</b>
- Menuiseries extérieures.....	6 398,96 € TTC
- Peintures.....	1 113,60 € TTC
- Faux-plafond.....	3 164,60 € TTC
- Electricité.....	3 471,60 € TTC
Travaux logement communal :.....	<b>7 561,17 € TTC</b>
- Réfection salle de bains - plomberie.....	3 610,31 € TTC
- Rénovation salle de bains - carrelage.....	1 740,75 € TTC
- Menuiserie extérieure.....	2 210,11 € TTC
Réaménagement secrétariat mairie :.....	<b>3 928,80 € TTC</b>
Travaux Rénovation Eglise :.....	<b>86 852,40 € TTC</b>

### **Compte 203 (Immobilisations incorporelles )**

- Honoraires architecte Travaux Eglise..... 13 408,83 € TTC

### **Compte 2158 (Immobilisations corporelles)**

- Tondeuse..... 1 399,00 € TTC

## FDAEC 2018

Monsieur le Maire fait part des modalités d'attribution du Fonds Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes (FDAEC 2018), votées par le Conseil Général au cours de l'assemblée plénière.

La réunion cantonale, présidée par Madame Isabelle DEXPERT et Monsieur Jean-Luc GLEYZE, Conseillers Généraux, a déterminé l'attribution à la commune d'une somme de 8 000,00 € (huit mille euros).

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'utiliser ces fonds avec une participation de la commune pour des travaux d'investissement relatifs à la réfection de la salle de bains du logement communal 4 Bis Faly pour un montant de 3 282,10 € HT soit 3 610,31 € TTC pour des travaux de plomberie, pour un montant de 1 582,50 € HT soit 1 740,75 € TTC pour des travaux de carrelage, pour un montant de 2 094,89 € HT soit 2 210,11 € TTC pour le remplacement des menuiseries extérieures ainsi que le réaménagement du secrétariat de la mairie pour un montant de 3 274,00 € HT soit 3 928,80 € TTC.

Après passage au vote, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents ou représentés la réalisation de ces travaux et donne mandat à Monsieur le Maire pour engager les démarches nécessaires à cette opération.

## **Subvention aux associations**

Le Conseil Municipal précise, comme l'année précédente, le mode d'attribution des subventions et aides diverses accordées pour les associations.

Cette année, une subvention est accordée à l'association « Nuits atypiques » qui sera présente sur la commune le samedi 7 juillet 2018 à la ferme-auberge de Serres pour une « visite-découverte » et le dimanche 15 juillet 2018 pour la projection du film sur Laure Lescouzères à la salle des fêtes de Gajac.

Mr Pascal LOSSE, Président du « CERCLE DE L'UNION » quitte la salle pour le vote des subventions.

Après délibération, le Conseil Municipal valide à l'unanimité des membres présents ou représentés, les subventions forfaitaires aux associations locales et autres participations aux organismes extérieurs qui sont prévues au budget communal 2018 :

• Club des Aînés ruraux :	250,00 €
• Cercle de l'Union :	250,00 €
• Comité des fêtes :	250,00 €
• Foyer rural des jeunes :	250,00 €
• ACCA de chasse :	250,00 €
• Le Lien Gajacais	250,00 €
• Donneurs de sang du Bazadais	200,00 €
• Comice Agricole du Bazadais :	78,40 €
• Lo Camin :	100,00 €
• Bazas Culture	100,00 €
• Bazas Culture Cinéma «Festival de la Ruralité d'ici et d'ailleurs»	100,00 €
• Equipe St VINCENT :	100,00 €
• Nuits atypiques	250,00 €

## **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal**

Monsieur le Maire rappelle qu'un cahier de doléances est disponible à la mairie pour recueillir les demandes d'urbanisme des habitants de la commune.

Monsieur le Maire a été informé par le Président de la Communauté de Communes du Bazadais et le Vice-Président en charge de l'urbanisme de courriers qu'ils avaient reçus provenant de certains habitants de Gajac.

Monsieur le Maire informe que suite à la démission Philippe COURBE, vice-Président de la Communauté de Communes du Bazadais, il souhaite se présenter pour le remplacer.

## **Courrier Mr FARBOS**

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier reçu de Monsieur Dominique FARBOS.

Il expose au Conseil Municipal la réponse qu'il souhaite lui adresser. Après lecture, ce courrier sera envoyé à Monsieur FARBOS.

## **Questions diverses**

### Chemin de Birac

Le chemin qui se situe sur la commune de Birac dessert deux maisons domiciliées sur la commune de Gajac. La commune de Birac avait envisagé de le faire goudronner.

Monsieur le Maire fait part d'un devis émanant de la commune de Birac d'un montant de 25 000,00 euros TTC concernant le goudronnage du chemin.

Un des habitants de Gajac concerné par ce chemin a souhaité qu'il ne soit pas goudronné.

Monsieur le Maire après avoir rencontré le Maire de Birac, informe le Conseil Municipal que celui-ci ne ferait réaliser aucun travaux sur le chemin.

#### Broyage déchets verts

Monsieur le Maire a reçu une facture de Monsieur BONHOMME concernant une opération de broyage réalisée pour une habitante de la commune qui en a été très satisfaite.

#### Invitations agriculteurs

Monsieur le Maire rencontrera les agriculteurs de la commune pour connaître les projets d'exploitation à mettre dans le PLUI.